

FAC • UNIVERSITÉS

MÉMENTOS LMD

DROIT ADMINISTRATIF

- Sources
- Organes
- Activité
- Juridictions administratives
- Contrôle

Marie-Christine ROUAULT

9^e édition 2013-2014

À jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

 *Gualino*

lextenso éditions



FAC • UNIVERSITÉS

MÉMENTOS LMD

DROIT ADMINISTRATIF

- Sources
- Organes
- Activité
- Juridictions administratives
- Contrôle

Marie-Christine ROUAULT

9^e édition 2013-2014

جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس
Université M'hamed Bougara - Boumerdes
المكتبة الجامعية
رقم الجرد: 0.10.3.16.2

Gualino
lextenso éditions

جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس
Université M'Hamed Bouguerra - BOUMERDES
المكتبة الجامعية
رقم: 3421 MAR

3exp.

Sommaire

P résentation	5
----------------------	---

I ntroduction	21
----------------------	----

PARTIE 1 **Les sources du droit administratif**

C hapitre 1 Les sources écrites	25
--	----

1 Les normes constitutionnelles	25
A - Les articles de la Constitution	27
B - Le préambule de la Constitution	27
1) La valeur juridique du préambule	27
2) Le contenu du préambule	28
C - La chose jugée par le Conseil constitutionnel	29
2 Les droits international et communautaire	31
A - Les règles de droit international et communautaire	31
B - La portée du principe de supériorité des traités sur les lois	33
1) Les règles générales	33
2) Les règles de droit communautaire	35
a) Les actes à effet direct	35
b) Le cas des directives	36
3 Les lois et règlements	38
A - Les domaines de la loi et du règlement	39
B - L'autorité respective de la loi et du règlement	40
1) La souveraineté de la loi	40
2) La question prioritaire de constitutionnalité (QPC)	41
C - La hiérarchie des lois et des règlements	42
1) Les différentes catégories de lois	42
2) Le caractère de la loi promulguée	42
D - Le pouvoir réglementaire	43

1) Nature et régime juridique des règlements	43
a) Les règlements de l'article 21 de la Constitution	43
b) Les règlements autonomes de l'article 37	44
c) Le pouvoir réglementaire de police	45
2) Les titulaires du pouvoir réglementaire	45
a) Les autorités de l'État à compétence générale	45
b) La question du pouvoir réglementaire des ministres	46
3) Les autorités autres que gouvernementales	47

Chapitre 2 Les sources non écrites 49

1 La jurisprudence	49
A - Élaboration et caractères de la règle jurisprudentielle	49
B - Force et portée des décisions du juge	50
2 Les principes généraux du droit	51
A - Présentation des principes généraux du droit	51
B - La valeur juridique des principes généraux du droit	52

Chapitre 3 Le principe de légalité 55

1 La notion de légalité	55
A - Le respect de la hiérarchie des normes	55
1) Hiérarchie des normes et hiérarchie des autorités	55
2) Hiérarchie des actes administratifs unilatéraux	56
a) Le principe du respect des droits acquis	56
b) Le principe de la hiérarchie formelle des actes	56
c) La hiérarchie des normes et les actes individuels	57
B - Les limites à la liberté d'action ou d'abstention de l'administration	57
1) L'obligation d'édicter certains actes	57
2) L'obligation d'abroger certains actes	58
2 Le juge et la légalité	59
A - Les modalités du contrôle juridictionnel	59
1) L'exception d'illégalité devant le juge administratif	60
2) L'exception d'illégalité devant le juge judiciaire	60
B - L'étendue du contrôle juridictionnel	61
1) Opportunité et légalité	61
2) Le contrôle du juge de la légalité	62
C - L'intérêt public	63
1) La notion d'intérêt public	63
2) L'intérêt public et la légalité	63

2) Les décisions de l'article 16 de la Constitution	65
<i>B - La théorie jurisprudentielle des circonstances exceptionnelles</i>	65
1) La notion de circonstances exceptionnelles	65
2) Les effets des circonstances exceptionnelles	66
<i>C - L'organisation légale du régime des circonstances exceptionnelles</i>	66
1) L'état de siège	66
2) L'état d'urgence	66
<i>D - Les actes de gouvernement</i>	67
1) Les différentes catégories d'actes de gouvernement	67
a) Les actes intéressant les rapports entre le gouvernement et le Parlement	68
b) Les actes concernant les rapports entre les pouvoirs publics français et les autorités étrangères	68
c) Les actes se rattachant à des opérations de guerre ou des opérations militaires	68
2) Le correctif : les actes détachables	69

PARTIE 2

L'organisation administrative

Chapitre 4 Les principes de l'organisation administrative 73

1 La personnalité morale	73
<i>A - Les personnes morales de droit public</i>	73
1) Les groupements de personnes physiques dotés de la personnalité morale de droit public	74
a) Les collectivités territoriales	74
b) Les établissements publics	74
2) Institution publique spécialisée et établissement public	75
<i>B - Les personnes morales de droit privé gérant une mission de service public</i>	75
1) La concession de service public industriel et commercial	76
2) La gestion de services publics administratifs par des organismes de droit privé	76
<i>C - Le caractère public d'une institution spécialisée</i>	77
2 Déconcentration et décentralisation	77
<i>A - Définitions</i>	78
1) La décentralisation	78
a) Notion	78
b) Formes	78
2) La déconcentration	79
<i>B - La tutelle</i>	80

1) La tutelle administrative	80
a) <i>Principes</i>	80
b) <i>Les formes de tutelle</i>	81
2) La tutelle sur les institutions décentralisées autres que les collectivités territoriales	84
C - <i>Le pouvoir hiérarchique</i>	84
1) Composantes du pouvoir hiérarchique	84
2) Exercice du pouvoir hiérarchique	85
3) Aménagement du pouvoir hiérarchique	85

Chapitre 5 L'administration d'État 87

1 L'administration centrale	87
A - <i>Les organes suprêmes de l'administration</i>	87
1) Le président de la République et le Premier ministre	87
2) Leurs services	88
B - <i>Les départements ministériels</i>	88
1) La structure gouvernementale	88
2) L'organisation interne des ministères	89
3) Les attributions administratives des ministres	89
C - <i>Les organes particuliers de l'administration centrale</i>	90
1) Les organes consultatifs	90
2) Les corps d'inspection et de contrôle	91
D - <i>Les autorités administratives indépendantes</i>	91
2 L'administration territoriale de l'État	93
A - <i>Les préfets</i>	93
1) Dispositions communes aux préfets de région et de département	93
2) Le préfet de région	94
3) Le préfet de département	95
4) Le sous-préfet d'arrondissement	95
B - <i>L'administration départementale</i>	96
C - <i>L'administration régionale</i>	97
D - <i>L'administration infra-départementale</i>	97
1) L'arrondissement	97
2) Le canton	98
3) La commune	98

Chapitre 6 Les administrations décentralisées 99

1 Les collectivités territoriales à statut général	100
A - <i>La commune</i>	100

1) Les organes de l'administration communale	100
a) <i>Le conseil municipal</i>	101
b) <i>La municipalité</i>	102
2) Compétences et moyens d'action	102
a) <i>Les compétences de la commune</i>	102
b) <i>Les moyens financiers des communes</i>	103
3) Le regroupement communal	103
a) <i>Les procédures de fusion de communes</i>	104
b) <i>La coopération intercommunale</i>	104
<i>B - Le département</i>	107
1) Les organes du département	107
a) <i>Le conseil départemental</i>	107
b) <i>Le président du conseil départemental</i>	107
2) Compétences et moyens d'action	107
a) <i>Compétences</i>	108
b) <i>Moyens</i>	108
3) La coopération interdépartementale	108
<i>C - La région</i>	108
1) Les organes de la région	108
2) Compétences et moyens d'action	109
3) La coopération interrégionale	109
4) La coopération décentralisée	109
2 Les collectivités à statut particulier	110
<i>A - En métropole</i>	110
1) Paris, Lyon et Marseille	110
2) L'Alsace et la Moselle	111
3) La collectivité territoriale de Corse	111
<i>B - Outre-mer</i>	112
1) Les départements-régions d'outre-mer (DROM)	112
2) Les collectivités d'outre-mer (COM)	112
3) Les collectivités à statut spécifique	113

PARTIE 3

L'activité administrative

TITRE 1 • La fonction normative de l'administration

Chapitre 7 Les actes unilatéraux 119

1 Les caractères généraux de l'acte unilatéral	120
<i>A - La notion d'acte administratif</i>	120
1) Le critère organique	120
2) Le critère matériel	121

<i>B - La notion de décision exécutoire</i>	121
1) Les mesures d'ordre intérieur	121
2) Les circulaires	122
3) Les directives	122
<i>C - Décision réglementaire et décision non réglementaire</i>	123
1) La décision individuelle	123
2) L'acte réglementaire	123
3) L'acte particulier	123
2 Formes et élaboration des décisions administratives	124
<i>A - Les formes</i>	124
<i>B - La procédure d'élaboration</i>	124
1) Les règles de compétence	125
a) Les formes d'incompétence	125
b) Les délégations de compétence	126
2) La procédure administrative non contentieuse	127
a) Les procédures contradictoires	127
b) Les procédures consultatives	128
c) La procédure applicable aux sanctions administratives	129
<i>C - La motivation des actes administratifs</i>	130
1) Les cas de motivation obligatoire	130
2) Portée de l'obligation de motiver	130
3 L'application des décisions administratives unilatérales	131
<i>A - L'exécution de la décision</i>	131
1) La crainte des sanctions	131
2) Le recours à la contrainte	132
a) L'exécution forcée autorisée par la loi	132
b) L'exécution forcée en cas d'urgence	132
c) L'exécution forcée en l'absence d'autres voies de droit	133
<i>B - La durée des effets de la décision exécutoire</i>	133
1) L'entrée en vigueur des actes administratifs	133
a) Les règlements	134
b) Les actes non réglementaires	134
2) La fin de l'application de l'acte	135
a) La caducité	135
b) L'abrogation	135
c) Le retrait	138

Chapitre 8 Les contrats administratifs 141

1 Les critères du contrat administratif	142
<i>A - La qualification législative</i>	142
<i>B - Les critères jurisprudentiels</i>	142
1) Les parties au contrat	142

2) Le critère alternatif	143
a) <i>Les clauses exorbitantes du droit commun</i>	144
b) <i>L'objet du contrat : l'exécution même d'un service public</i>	144
c) <i>Le régime exorbitant</i>	145
2 Le régime juridique du contrat administratif	145
A - <i>Formation du contrat</i>	146
1) <i>Compétence et formes</i>	146
2) <i>Choix du cocontractant</i>	146
3) <i>Modes de passation</i>	147
a) <i>Marchés publics</i>	147
b) <i>Délégation de service public</i>	148
c) <i>Le respect du droit de la concurrence</i>	149
4) <i>Contenu du contrat</i>	150
a) <i>Les clauses du contrat</i>	150
b) <i>Les documents contractuels</i>	150
B - <i>L'exécution des contrats administratifs</i>	151
1) <i>Les prérogatives de l'administration</i>	151
a) <i>En cas d'exécution normale du contrat</i>	151
b) <i>En cas de faute dans l'exécution du contrat</i>	152
c) <i>Les principales sanctions</i>	152
2) <i>L'association entre l'administration et son cocontractant</i>	153
a) <i>Les avantages reconnus au cocontractant</i>	153
b) <i>L'équilibre financier du contrat</i>	153
C - <i>La fin du contrat</i>	155
1) <i>La fin normale</i>	155
2) <i>La résiliation</i>	155
a) <i>La résiliation unilatérale par l'administration</i>	155
b) <i>La résiliation par le juge</i>	156
3 Le contentieux du contrat	156
A - <i>Le recours des concurrents évincés</i>	158
1) <i>Référé précontractuel</i>	158
2) <i>Référé contractuel</i>	159
B - <i>La responsabilité contractuelle</i>	160
C - <i>L'annulation du contrat par le juge</i>	161

TITRE 2 • Les fonctions sociales de l'administration

Chapitre 9 La police administrative	165
1 Les buts de la police administrative	166
A - <i>Le caractère préventif de la police administrative</i>	166
B - <i>La notion d'ordre public</i>	167

2 Autorités et procédés de police	168
A - <i>Les diverses autorités de police</i>	168
1) Le Premier ministre	168
2) Le cas particulier du ministre	169
3) Les préfets et sous-préfets	169
4) Le maire	170
5) Les présidents d'établissement public de coopération intercommunale	170
B - <i>La concurrence entre autorités de police</i>	170
1) Police générale et polices spéciales	171
2) Les concours des polices	172
a) <i>Concours des pouvoirs de police générale</i>	172
b) <i>Concours d'une police générale et d'une police spéciale</i>	172
c) <i>Concours des polices spéciales</i>	173
C - <i>Les procédés de police</i>	173
3 Les limites du pouvoir de police	173
A - <i>Le respect du principe de légalité</i>	174
B - <i>Police et liberté du commerce et de l'industrie</i>	175
C - <i>L'obligation d'exercer le pouvoir de police</i>	176

Chapitre 10 Le service public 177

1 La notion de service public	177
A - <i>Les diverses acceptions de la notion de service public</i>	177
1) Les éléments organiques : le rattachement à une personne publique	178
2) Les éléments matériels du service public	179
B - <i>La distinction services publics administratifs et services publics industriels et commerciaux</i>	179
2 Les modes de gestion des services publics	181
A - <i>Gestion déléguée</i>	181
B - <i>Gestion directe</i>	182
3 Le régime juridique des services publics	183
A - <i>Création des services publics</i>	183
B - <i>Le droit applicable aux services publics</i>	185
C - <i>Les principes fondamentaux du service public</i>	186
1) La continuité	186
2) La mutabilité	187
3) L'égalité	188
D - <i>Services publics et concurrence</i>	189
1) Les services soumis au droit de la concurrence	189
2) Les règles applicables	189

PARTIE 4

Le contrôle de l'administration

Chapitre 11	Les principes du contrôle juridictionnel de l'administration	195
1	La répartition des compétences entre les deux ordres de juridiction	195
A -	La compétence du juge administratif	195
1)	La constitutionnalisation d'une compétence minimale du juge administratif	196
2)	Le caractère législatif de la compétence de la juridiction administrative	196
B -	Le règlement des conflits de compétence	196
1)	Présentation du Tribunal des conflits	196
2)	Les compétences du Tribunal des conflits	197
a)	Le conflit positif	197
b)	Le conflit négatif et sa prévention	198
c)	Le conflit au fond	198
2	Le contrôle de l'administration par le juge judiciaire	199
A -	La compétence du juge judiciaire en vertu de textes	199
1)	L'autorité judiciaire gardienne de la liberté individuelle	199
2)	La protection de la propriété privée	200
3)	L'état des personnes	200
4)	Le droit des affaires	201
5)	Divers cas de responsabilité de la puissance publique	201
B -	La compétence judiciaire en matière administrative en dehors des textes	202
1)	Le juge judiciaire, gardien de la propriété privée	202
a)	L'emprise	202
b)	La voie de fait	203
2)	L'appréciation de la légalité et l'interprétation des actes administratifs par le juge judiciaire	204
Chapitre 12	La juridiction administrative	205
1	L'organisation des juridictions administratives	205
A -	Le Conseil d'État	205
B -	Les cours administratives d'appel	206
C -	Les tribunaux administratifs	206
D -	Les autres juridictions administratives	207
2	La répartition des compétences entre juridictions administratives	208

3) Matières dans lesquelles on exige tantôt une faute lourde et tantôt une faute simple	245
a) <i>La police administrative</i>	245
b) <i>Les activités de contrôle</i>	245
B - <i>La présomption de faute</i>	246
1) Les dommages subis par les usagers de services publics requérant une attention particulière	246
2) Les dommages subis par les usagers des ouvrages publics	247
3) Divers cas de présomption de faute	247
2 La répartition de la responsabilité entre l'administration et ses agents	247
A - <i>La responsabilité personnelle des fonctionnaires</i>	248
1) La distinction entre faute personnelle et faute de service	248
a) <i>La faute personnelle</i>	248
b) <i>La faute de service</i>	250
2) Le rôle de la notion de faute personnelle	250
B - <i>Les théories du cumul</i>	250
1) Le cumul de fautes	250
2) Le cumul de responsabilités	251
C - <i>Les actions récursoires</i>	252

Chapitre 17 La responsabilité sans faute 253

1 La responsabilité pour risque	253
A - <i>La responsabilité en raison d'un risque spécial de dommages</i>	253
1) Les choses dangereuses	254
2) Les méthodes dangereuses	254
3) Les situations dangereuses	256
B - <i>La responsabilité sans faute au profit des collaborateurs des services publics</i>	256
1) Les hypothèses de collaboration au service public	256
2) Les conditions d'application du régime de responsabilité sans faute aux collaborateurs bénévoles du service public	257
C - <i>La responsabilité de l'État du fait des attroupements et rassemblements</i>	258
D - <i>La responsabilité sans faute au profit des tiers victimes d'accidents de travaux publics</i>	259
2 La responsabilité pour rupture d'égalité devant les charges publiques	259



2) Responsabilité du fait d'un règlement	261
3) Conditions communes d'engagement de la responsabilité	262
B - La responsabilité du fait des lois et des conventions internationales	262
C - La responsabilité pour dommages permanents de travaux publics	264
3 La responsabilité du fait d'autrui fondée sur la garde	265

Bibliographie

267

Index

268

DROIT ADMINISTRATIF

9^e édition 2013-2014

LE CONTENU DU LIVRE

Le terme administration désigne à la fois une fonction et l'organe qui l'exerce, une activité et une organisation.

Au sens d'**organisation**, l'administration se compose de l'ensemble des organismes assurant les interventions de la puissance publique dans la vie sociale (pouvoir central, autorités locales, établissements publics).

Au sens d'**activité**, l'administration désigne les fonctions de ces organes, qui entretiennent des rapports entre eux et avec les administrés et pourvoient aux besoins d'intérêt général.

Cet ouvrage est une synthèse claire, structurée et accessible du droit qui s'applique à l'administration, le **droit administratif**.

LE SOMMAIRE

- **Les sources et principes du droit administratif**

- les sources écrites
- les sources non écrites
- le principe de légalité

- **L'organisation administrative**

- les principes de l'organisation administrative
- l'administration d'État
- les administrations décentralisées

- **L'activité administrative**

- la fonction normative de l'administration : les actes unilatéraux, les contrats administratifs
- les fonctions sociales de l'administration : la police administrative, le service public

- **Le contrôle de l'administration**

- le contrôle juridictionnel de l'administration : les principes, la juridiction administrative, les principaux recours devant le juge administratif, la procédure administrative contentieuse

LE PUBLIC

- Étudiants en licence et master Droit, IEP, AES...
- Étudiants des IPAG et candidats aux concours de la Fonction publique

L'AUTEUR

Marie-Christine Rouault est Professeur des Universités, agrégé des Facultés de droit.

Licence • Master • Doctorat



Prix : 19,50 €

ISBN 978-2-297-03247-6

www.lextenso-editions.fr

Gualino
lextenso éditions

